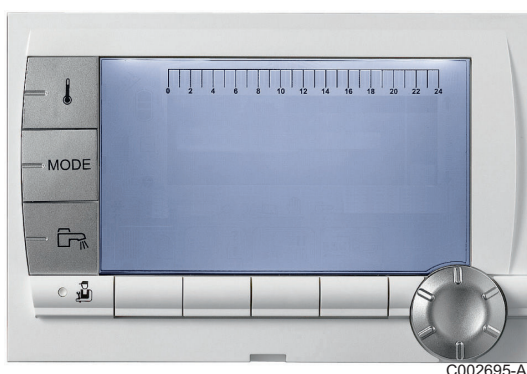


Régulation

iSense Pro DIN - AD280



**Notice
d'utilisation**

Sommaire

1	Consignes de sécurité	4		
	1.1	Consignes générales de sécurité	4	
	1.2	Recommandations	4	
	1.3	Responsabilités	4	
		1.3.1	Responsabilité du fabricant	4
		1.3.2	Responsabilité de l'installateur	5
		1.3.3	Responsabilité de l'utilisateur	5
2	A propos de cette notice	6		
	2.1	Symboles utilisés	6	
		2.1.1	Symboles utilisés dans la notice	6
		2.1.2	Symboles utilisés sur l'équipement	6
	2.2	Abréviations	6	
3	Description	7		
	3.1	Description des touches	7	
	3.2	Description de l'afficheur	8	
		3.2.1	Fonctions des touches	8
		3.2.2	Symbole flamme	8
		3.2.3	Solaire (Si raccordé)	8
		3.2.4	Modes de fonctionnement	9
		3.2.5	Dérogation Eau Chaude Sanitaire	9
		3.2.6	Autres informations	10
4	Utilisation de l'appareil	11		
	4.1	Navigation dans les menus	11	
	4.2	Affichage des valeurs mesurées	12	
	4.3	Modification des réglages	13	
		4.3.1	Régler les températures de consignes	13
		4.3.2	Sélectionner le mode de fonctionnement	14
		4.3.3	Forcer la production d'eau chaude sanitaire	15
		4.3.4	Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage	15
		4.3.5	Régler l'heure et la date	16
		4.3.6	Sélectionner un programme horaire	16
		4.3.7	Personnaliser un programme horaire	17
		4.3.8	Réglage d'une horloge annuelle	19

	4.4	Arrêt de l'installation	21
	4.5	Protection antigel	21
5		En cas de dérangement	22
	5.1	Messages (Code de type Mxx)	22
	5.2	Défauts	22
6		Garanties	25
	6.1	Généralités	25
	6.2	Conditions de garantie	25
7		Annexe - Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique	27

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité



AVERTISSEMENT

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

1.2 Recommandations



AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

Préférer le mode Été ou Antigel à la mise hors tension de l'appareil pour assurer les fonctions suivantes :

- ▶ Antigommage des pompes.
- ▶ Protection antigel.

1.3 Responsabilités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

 et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



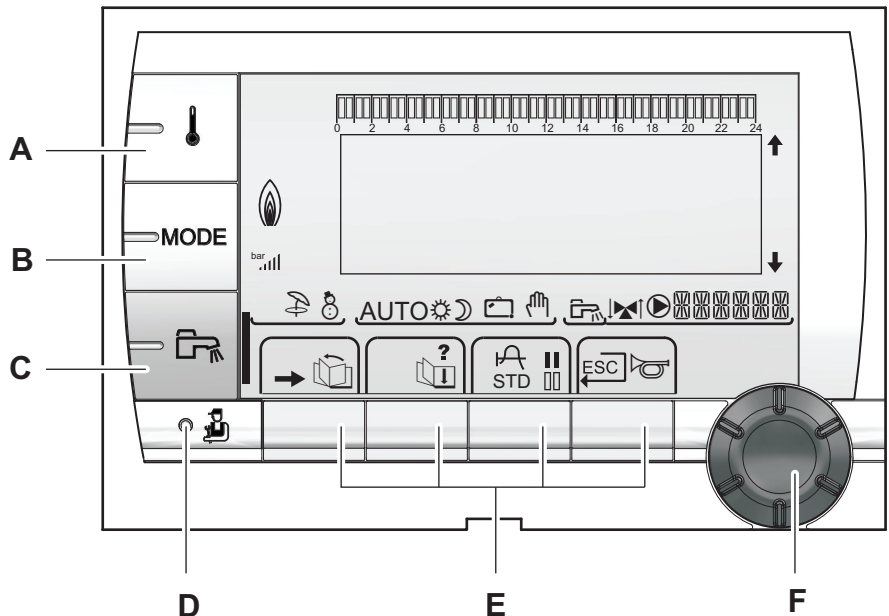
Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

2.2 Abréviations

- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire
- ▶ **V3V** : Vanne 3 voies

3 Description

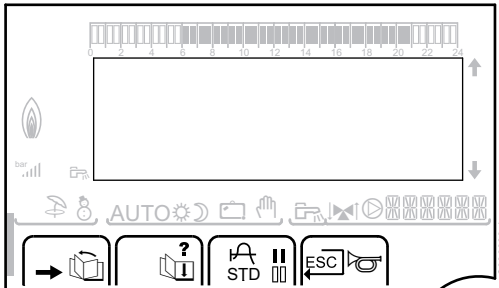
3.1 Description des touches






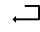


- A** Touche de réglage des températures (chauffage, ECS, piscine)
- B** Touche de sélection du mode de fonctionnement
- C** Touche de dérogation ECS
- D** Touche d'accès aux paramètres réservés au professionnel
- E** Touches dont la fonction varie au fur et à mesure des sélections
- F** Bouton de réglage rotatif :
 - ▶ Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur
 - ▶ Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur

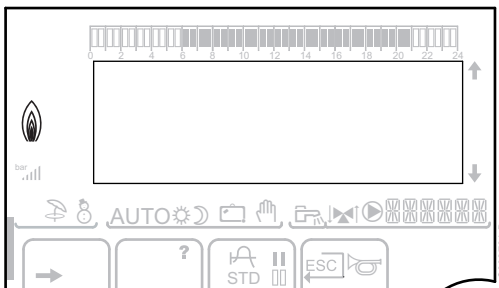
3.2 Description de l'afficheur

3.2.1. Fonctions des touches



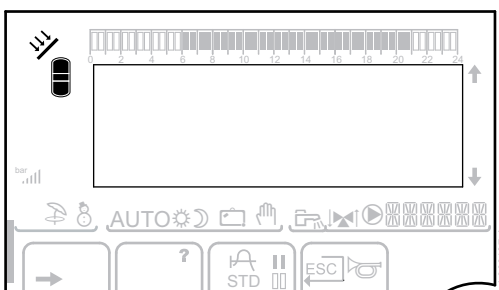
- Accès aux différents menus
-  Permet de faire défiler les menus
-  Permet de faire défiler les paramètres
- ? Le symbole s'affiche lorsqu'une aide est disponible
-  Permet d'afficher la courbe du paramètre sélectionné
- STD** Réinitialisation des programmes horaires
-  Sélection en mode confort ou sélection des jours à programmer
-  Sélection en mode réduit ou désélection des jours à programmer
-  Retour au niveau précédent
- ESC** Retour au niveau précédent sans enregistrer les modifications effectuées






3.2.2. Symbole flamme



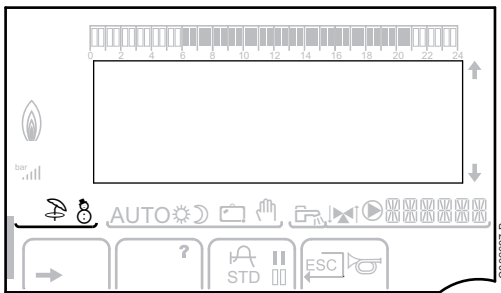
- ▶ Le symbole est affiché : Le brûleur est en fonctionnement.
- ▶ Le symbole n'est pas affiché : Le brûleur est à l'arrêt.

3.2.3. Solaire (Si raccordé)



-  La pompe de charge solaire tourne
-  La partie haute du ballon est réchauffée à la consigne ballon
-  L'ensemble du ballon est réchauffé à la consigne ballon
-  L'ensemble du ballon est réchauffé à la consigne ballon solaire
-  Le ballon n'est pas chargé - Présence de la régulation solaire

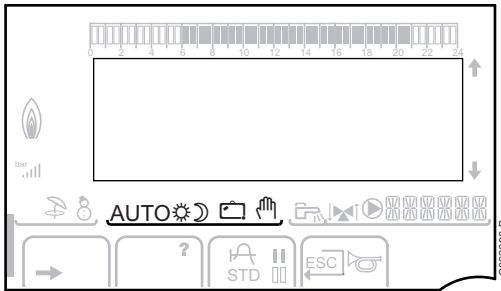
3.2.4. Modes de fonctionnement



Mode ETE : Le chauffage est arrêté. L'eau chaude sanitaire reste assurée



Mode HIVER : Chauffage et eau chaude sanitaire fonctionnent



AUTO

Fonctionnement en mode automatique selon la programmation horaire



Mode Confort : Le symbole s'affiche lorsqu'une dérogation JOUR (confort) est activée

- ▶ Le symbole clignote : Dérogation temporaire
- ▶ Le symbole est fixe : Dérogation permanente



Mode Réduit : Le symbole s'affiche lorsqu'une dérogation NUIT (réduit) est activée

- ▶ Le symbole clignote : Dérogation temporaire
- ▶ Le symbole est fixe : Dérogation permanente



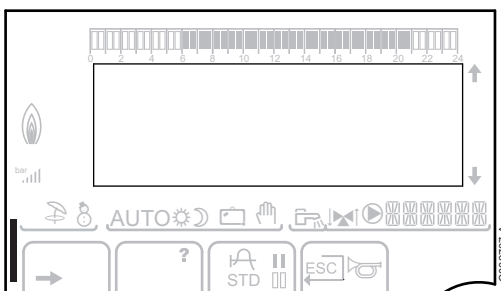
Mode Vacances : Le symbole s'affiche lorsqu'une dérogation VACANCES (antigel) est activée

- ▶ Le symbole clignote : Mode Vacances programmé
- ▶ Le symbole est fixe : Mode Vacances actif



Mode manuel : La chaudière travaille avec la consigne affichée. Toutes les pompes sont en marche. Les vannes 3 voies ne sont pas commandées.

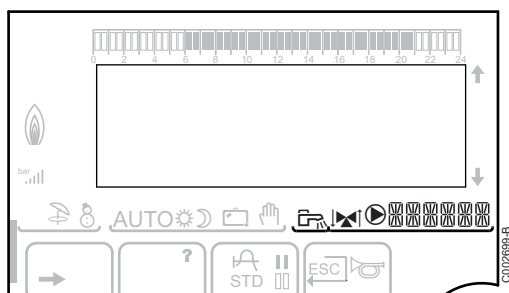
3.2.5. Dérogation Eau Chaude Sanitaire









Une barre s'affiche lorsqu'une dérogation ECS est activée :

- ▶ La barre clignote : Dérogation temporaire
- ▶ La barre est fixe : Dérogation permanente

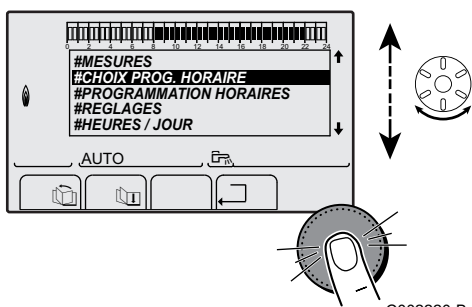
3.2.6. Autres informations



-  Le symbole s'affiche lorsque la production d'eau chaude est en cours.
-  Indicateur vanne : Le symbole s'affiche lorsqu'une vanne 3 voies est raccordée.
 - ▶  : Vanne 3 voies s'ouvre
 - ▶  : Vanne 3 voies se ferme
-  Le symbole s'affiche lorsque la pompe est en marche.
-  Nom du circuit dont les paramètres sont affichés.

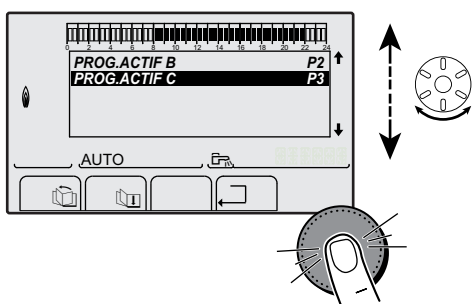
4 Utilisation de l'appareil

4.1 Navigation dans les menus



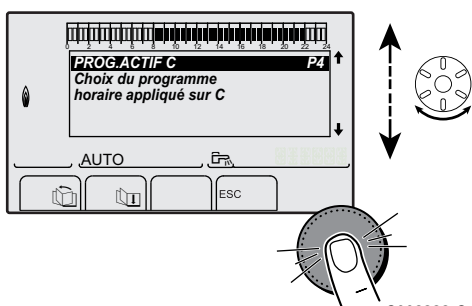
C002220-B-01

1. Pour sélectionner le menu souhaité, tourner le bouton rotatif.
2. Pour accéder au menu, appuyer sur le bouton rotatif.
Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche \square .



C002221-C-01

3. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
4. Pour modifier le paramètre, appuyer sur le bouton rotatif.
Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche \square .

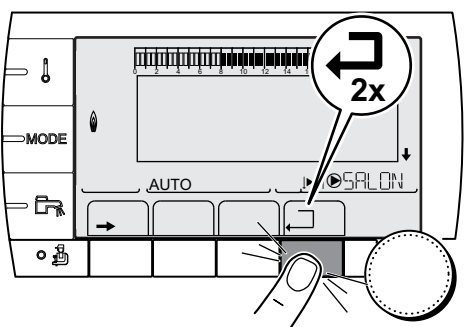


C002222-C-01

5. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
6. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.



Pour annuler, appuyer sur la touche ESC .



C002224-C-01

7. Pour revenir à l'affichage principal, appuyer 2 fois sur la touche \square .



Il est possible d'utiliser les touches \square et \square au lieu du bouton rotatif.

4.2 Affichage des valeurs mesurées

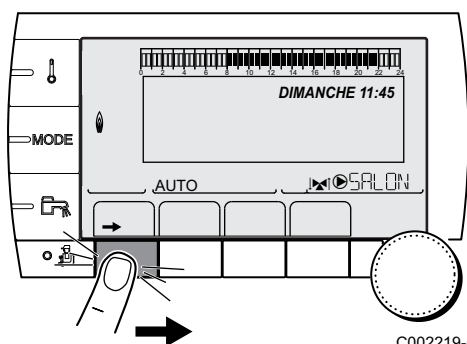
Les différentes valeurs mesurées par l'appareil sont affichées dans le menu **#MESURES**.

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#MESURES**.



- ▶ Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- ▶ Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.



C002219-C-01

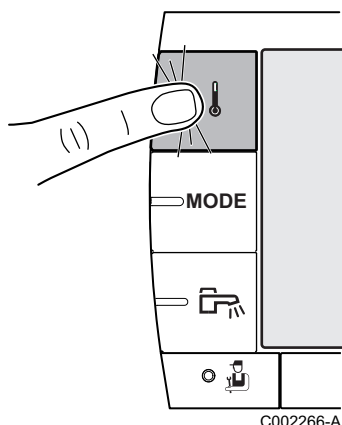
Niveau utilisateur - Menu #MESURES		
Paramètre	Description	Unité
TEMP.EXTERIEUR	Température extérieure	°C
TEMP.AMB B (1)	Température ambiante du circuit B	°C
TEMP.AMB C (1)	Température ambiante du circuit C	°C
TEMP.CHAUDIERE(2)	Température de l'eau dans la chaudière	°C
TEMP.BALLON (1)	Température d'eau du ballon ECS	°C
TEMP.TAMPON (1)	Température de l'eau dans le ballon tampon	°C
TEMP.PISCINE B (1)	Température de l'eau de piscine du circuit B	°C
TEMP.PISCINE C (1)	Température de l'eau de piscine du circuit C	°C
TEMP.DEPART B (1)	Température de l'eau départ du circuit B	°C
TEMP.DEPART C (1)	Température de l'eau départ du circuit C	°C
TEMP.SYSTEME (1)	Température de l'eau départ système si multi-générateurs	°C
T.BALLON BAS (1)	Température de l'eau dans le bas du ballon ECS	°C
T.BALLON AUX (1)	Température de l'eau dans le second ballon ECS raccordé sur le circuit AUX	°C
T.BAL.SOLAIRE (1)(2)	Température d'eau chaude produite par le solaire (TS)	°C
T.PAN.SOLAIRE (1)(2)	Température des panneaux solaires (TC)	°C
ENERGIE.SOL (1)(2)	Energie solaire accumulée dans le ballon	kWh
ENTR.0-10V (1)(2)	Tension sur l'entrée 0-10 V	V
CTRL	Numéro de contrôle du logiciel	

(1) Le paramètre ne s'affiche que pour les options, circuits ou sondes correspondants effectivement raccordés.
(2) Selon la configuration

4.3 Modification des réglages

4.3.1. Régler les températures de consignes

Pour régler les différentes températures de chauffage, ECS ou piscine, procéder comme suit :



1. Appuyer sur la touche ↓.
2. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
3. Pour modifier le paramètre, appuyer sur le bouton rotatif.
Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche □.
4. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
5. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.

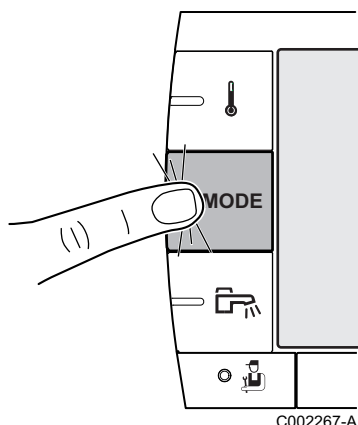
i Pour annuler, appuyer sur la touche **ESC**.

Menu ↓			
Paramètre	Plage de réglage	Description	Réglage d'usine
TEMP.JOUR B ⁽¹⁾	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode confort du circuit B	20 °C
TEMP.NUIT B ⁽¹⁾	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode réduit du circuit B	16 °C
TEMP.JOUR C ⁽¹⁾	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode confort du circuit C	20 °C
TEMP.NUIT C ⁽¹⁾	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode réduit du circuit B	16 °C
T.BAL.SOLAIRE ⁽¹⁾	20 à 80 °C	Température maximale de charge de la zone solaire du ballon	60 °C
TEMP.BALLON ⁽¹⁾	10 à 80 °C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit ECS	55 °C
T.BALLON AUX ⁽¹⁾	10 à 80 °C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit auxiliaire	55 °C
TEMP.PISCINE B ⁽¹⁾	5 à 39 °C	Température souhaitée pour la piscine B	20 °C
TEMP.PISCINE C ⁽¹⁾	5 à 39 °C	Température souhaitée pour la piscine C	20 °C

(1) Le paramètre ne s'affiche que pour les options, circuits ou sondes correspondants effectivement raccordés.

4.3.2. Sélectionner le mode de fonctionnement

Pour sélectionner un mode de fonctionnement, procéder comme suit :



1. Appuyer sur la touche **MODE**.
2. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
3. Pour modifier le paramètre, appuyer sur le bouton rotatif.
Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche □.
4. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
5. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.

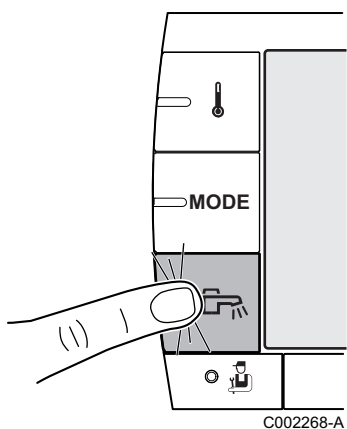


Pour annuler, appuyer sur la touche **ESC**.

Menu MODE			
Paramètre	Plage de réglage	Description	Réglage d'usine
AUTOMATIQUE		Les plages du mode confort sont déterminées par le programme horaire.	
JOUR	7/7, xx:xx	Le mode confort est forcé jusqu'à l'heure indiquée ou en permanence (7/7).	Heure courante + 1 heure
NUIT	7/7, xx:xx	Le mode réduit est forcé jusqu'à l'heure indiquée ou en permanence (7/7).	Heure courante + 1 heure
VACANCES	7/7, 1 à 364	Le mode antigel est actif sur tous les circuits de la chaudière. Nombre de jours de vacances : xx ⁽¹⁾ Arrêt chauffage : xx:xx ⁽¹⁾ Redémarrage : xx:xx ⁽¹⁾	Date courante + 1 jour
ÉTÉ		Le chauffage est arrêté. L'eau chaude sanitaire reste assurée.	
MANUEL		Le générateur fonctionne selon le réglage de la consigne. Toutes les pompes sont en marche. Possibilité de régler la consigne en tournant simplement le bouton rotatif.	
FORCEZ AUTO ⁽²⁾	OUI / NON	Une dérogation du mode de fonctionnement est activée sur la commande à distance (option). Pour forcer tous les circuits en mode AUTOMATIQUE , sélectionner OUI .	
<p>(1) Les jours de début et de fin, ainsi que le nombre de jours sont calculés les uns par rapport aux autres. (2) Le paramètre ne s'affiche que si une sonde d'ambiance est raccordée.</p>			

4.3.3. Forcer la production d'eau chaude sanitaire

Pour forcer la production d'eau chaude sanitaire, procéder comme suit :

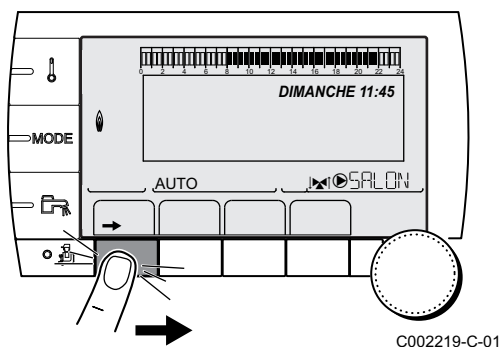


1. Appuyer sur la touche **MODE**.
2. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
3. Pour modifier le paramètre, appuyer sur le bouton rotatif. Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche **ESC**.
4. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
5. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.

i Pour annuler, appuyer sur la touche **ESC**.

Menu MODE		
Paramètre	Description	Réglage d'usine
AUTOMATIQUE	Les plages du mode confort eau chaude sanitaire sont déterminées par le programme horaire.	
CONFORT	Le mode confort eau chaude sanitaire est forcé jusqu'à l'heure indiquée ou en permanence (7/7).	Heure courante + 1 heure

4.3.4. Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage



1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche **→**.
2. Sélectionner le menu **#REGLAGES**.

i

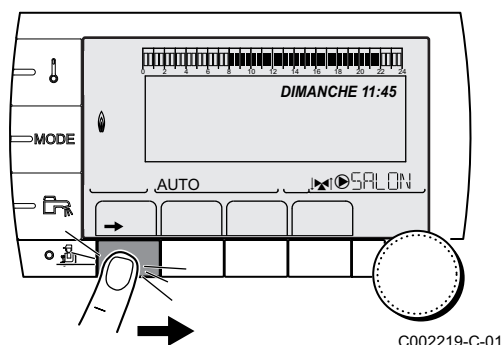
- ▶ Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- ▶ Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

👉 Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

3. Régler les paramètres suivants :

Niveau utilisateur - Menu #REGLAGES				
Paramètre	Plage de réglage	Description	Réglage d'usine	Réglage client
CONTRASTE AFF.		Réglage du contraste de l'afficheur.		
ECLAIRAGE	CONFORT	L'écran est allumé en continu en période jour.	ECO	
	ECO	L'écran s'éclaire pendant 2 minutes à chaque pression.		

4.3.5. Régler l'heure et la date



C002219-C-01

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#HEURE / JOUR**.



- ▶ Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- ▶ Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

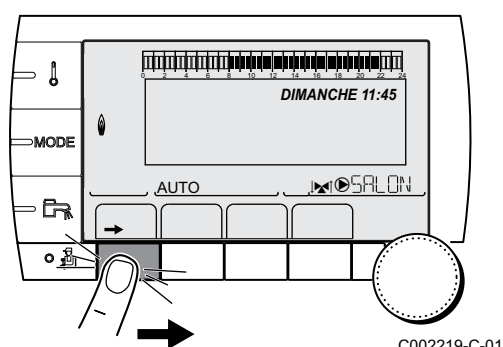
Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

3. Régler les paramètres suivants :

Niveau utilisateur - Menu #HEURE / JOUR (1)				
Paramètre	Plage de réglage	Description	Réglage d'usine	Réglage client
HEURES	0 à 23	Réglage des heures		
MINUTES	0 à 59	Réglage des minutes		
JOUR	Lundi au Dimanche	Réglage du jour de la semaine		
DATE	1 à 31	Réglage du jour		
MOIS	Janvier à décembre	Réglage du mois		
ANNEE	2008 à 2099	Réglage de l'année		
HEURE ETE	AUTO	Passage automatique à l'heure d'été le dernier dimanche de mars et à l'heure d'hiver le dernier dimanche d'octobre.	AUTO	
	MANU	Pour les pays où le changement d'heure s'effectue à d'autres dates ou n'est pas en vigueur.		

(1) Selon la configuration

4.3.6. Sélectionner un programme horaire



C002219-C-01

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#CHOIX PROG.HORAIRE**.



- ▶ Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- ▶ Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

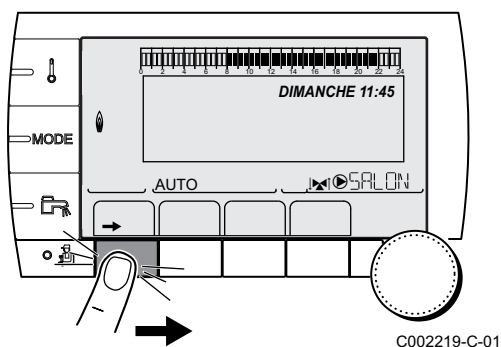
Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

3. Sélectionner le paramètre souhaité.

Niveau utilisateur - Menu #CHOIX PROG.HORAIRE		
Paramètre	Plage de réglage	Description
PROG.ACTIF B	P1 / P2 / P3 / P4	Programme confort actif (Circuit B)
PROG.ACTIF C	P1 / P2 / P3 / P4	Programme confort actif (Circuit C)

4. Affecter au circuit le programme horaire souhaité (P1 à P4) avec le bouton rotatif.

4.3.7. Personnaliser un programme horaire



C002219-C-01

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#PROGRAMMATION HORAIRE**.



- ▶ Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- ▶ Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.



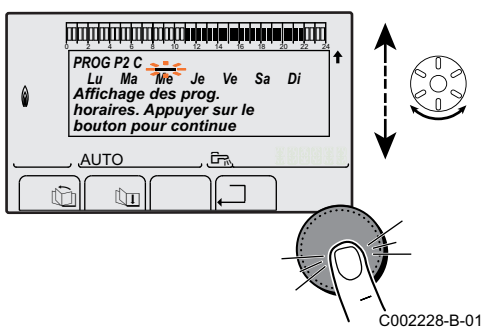
Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

3. Sélectionner le paramètre souhaité.

Niveau utilisateur - Menu #PROGRAMMATION HORAIRE		
Paramètre	Programme horaire	Description
PROG.HORAIRE B	PROG P2 B PROG P3 B PROG P4 B	Programme horaire du circuit B
PROG.HORAIRE C	PROG P2 C PROG P3 C PROG P4 C	Programme horaire du circuit C
PROG.HORAIRE ECS		Programme horaire du circuit ECS
PROG.HORAIRE AUX		Programme horaire du circuit auxiliaire

4. Sélectionner le programme horaire à modifier.
5. **Sélectionner les jours pour lesquels le programme horaire doit être modifié :**

Tourner le bouton rotatif vers la gauche jusqu'au jour souhaité. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.



C002228-B-01

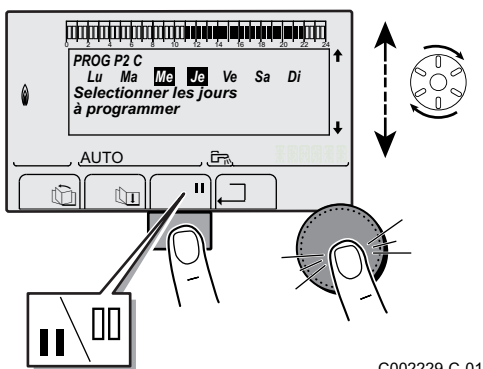
6. **|| : Sélection des jours**

Appuyer sur la touche || / [] jusqu'à ce que le symbole || s'affiche. Tourner le bouton rotatif vers la droite pour sélectionner le (ou les) jour(s) souhaité(s).

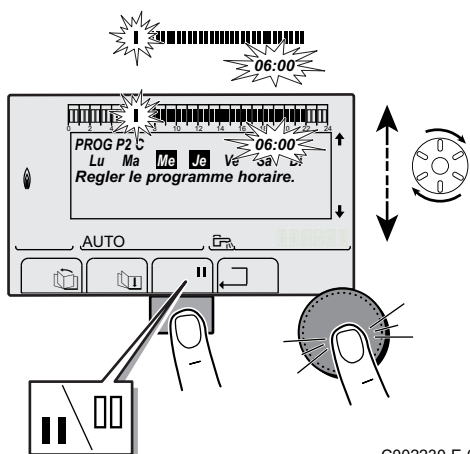
[] : Désélection des jours

Appuyer sur la touche || / [] jusqu'à ce que le symbole [] s'affiche. Tourner le bouton rotatif vers la droite pour désélectionner le (ou les) jour(s) souhaité(s).

7. Lorsque les jours souhaités pour le programme sont sélectionnés, appuyer sur le bouton rotatif pour valider.



C002229-C-01



C002230-E-01

8. Définir les plages horaires pour le mode confort et le mode réduit :

Tourner le bouton rotatif vers la gauche jusqu'à ce que **0:00** s'affiche. Le premier segment de la barre graphique du programme horaire clignote.

9. **||** : Sélection en mode confort

Appuyer sur la touche **||** / **|||** jusqu'à ce que le symbole **||** s'affiche. Pour sélectionner une plage horaire en confort, tourner le bouton rotatif vers la droite.

||| : Sélection en mode réduit

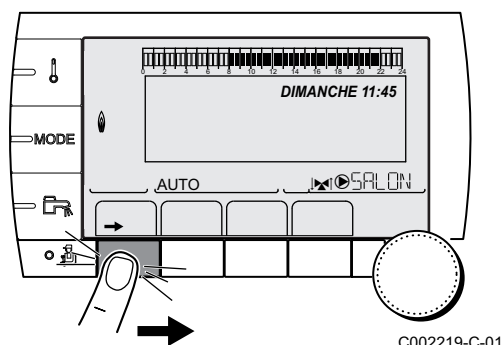
Appuyer sur la touche **||** / **|||** jusqu'à ce que le symbole **|||** s'affiche. Pour sélectionner une plage horaire en réduit, tourner le bouton rotatif vers la droite.

10. Lorsque les heures du mode confort sont sélectionnées, appuyer sur le bouton rotatif pour valider.

Niveau utilisateur - Menu #PROGRAMMATION HORAIRE					
	Jour	Périodes confort / Chargement autorisé :			
		P1	P2	P3	P4
PROG.HORAIRE B	Lundi	6:00 à 22:00			
	Mardi	6:00 à 22:00			
	Mercredi	6:00 à 22:00			
	Jeudi	6:00 à 22:00			
	Vendredi	6:00 à 22:00			
	Samedi	6:00 à 22:00			
	Dimanche	6:00 à 22:00			
PROG.HORAIRE C	Lundi	6:00 à 22:00			
	Mardi	6:00 à 22:00			
	Mercredi	6:00 à 22:00			
	Jeudi	6:00 à 22:00			
	Vendredi	6:00 à 22:00			
	Samedi	6:00 à 22:00			
	Dimanche	6:00 à 22:00			
PROG.HORAIRE ECS	Lundi				
	Mardi				
	Mercredi				
	Jeudi				
	Vendredi				
	Samedi				
	Dimanche				
PROG.HORAIRE AUX	Lundi				
	Mardi				
	Mercredi				
	Jeudi				
	Vendredi				
	Samedi				
	Dimanche				

4.3.8. Réglage d'une horloge annuelle

L'horloge annuelle permet de programmer sur une année jusqu'à 10 périodes d'arrêt du chauffage. Les circuits sélectionnés pour cet arrêt sont en mode Antigé pendant la période choisie.



C002219-C-01

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#PROG.ANNUEL**.



- ▶ Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- ▶ Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

3. Sélectionner le paramètre souhaité.

NON	pas d'arrêt
B	circuit B
C	circuit C
B+C	circuit B, C
E	Circuit ECS
B+E	circuit B et ECS
C+E	circuit C et ECS
TOUT	circuit B, C et ECS

4. Régler la date de début et la date de fin de l'arrêt sélectionné.
5. Pour désactiver un arrêt, sélectionner l'arrêt et régler sur **NON**.
6. Pour sélectionner un autre arrêt, appuyer sur la touche ↵.

Programme annuel (Réglage d'usine)			
Arrêt n°	Circuit concerné	Date de début	Date de fin
1	NON	01-01	01-01
2	NON	01-01	01-01
3	NON	01-01	01-01
4	NON	01-01	01-01
5	NON	01-01	01-01
6	NON	01-01	01-01
7	NON	01-01	01-01
8	NON	01-01	01-01
9	NON	01-01	01-01
10	NON	01-01	01-01

Exemple : Programmation personnalisée			
Arrêt n°	Circuit concerné	Date de début	Date de fin
1	B+C	01-11	10-11
2	B+C	20-12	02-01

En cas de réglage **ARRET : NON**, l'arrêt est désactivé et les dates de début et de fin ne sont pas affichées.

Niveau utilisateur - Menu #PROG.ANNUEL				
		Description	Réglage d'usine	Plage de réglage
ARRET N 1		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 01 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 01 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 01 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 01 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 2		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 02 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 02 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 02 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 02 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 3		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 03 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 03 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 03 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 03 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 4		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 04 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 04 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 04 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 04 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 5		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 05 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 05 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 05 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 05 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 6		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 06 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 06 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 06 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 06 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 7		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 07 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 07 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 07 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 07 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 8		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 08 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 08 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 08 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 08 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 9		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 09 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 09 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 09 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 09 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N10		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 10 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 10 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 10 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 10 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12

4.4 Arrêt de l'installation



ATTENTION

Ne pas mettre l'appareil hors tension. Si le système de chauffage central n'est pas utilisé pendant une longue période, il est recommandé d'activer le mode **VACANCES** (pour bénéficier de la fonction antigommage de la pompe de chauffage).

4.5 Protection antigel




ATTENTION

- ▶ La protection antigel ne fonctionne pas si l'appareil a été mis hors service.
- ▶ Pour protéger l'installation, régler l'appareil en mode **VACANCES**.

Le mode **VACANCES** protège :

- ▶ L'installation si la température extérieure est inférieure à 3 °C (réglage d'usine).
- ▶ L'ambiance si une commande à distance est branchée et si la température ambiante est inférieure à 6 °C (réglage d'usine).
- ▶ Le ballon d'eau chaude sanitaire si la température du ballon est inférieure à 4 °C (l'eau est réchauffée à 10 °C).

Pour configurer le mode vacances :  Voir chapitre : "Sélectionner le mode de fonctionnement", page 14.

5 En cas de dérangement

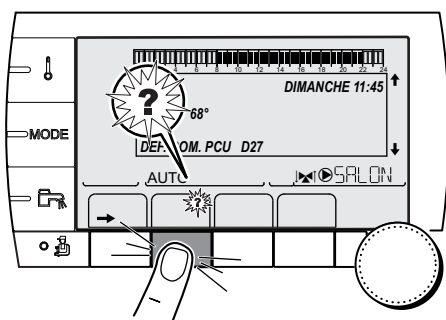
5.1 Messages (Code de type Mxx)

Le module peut afficher les messages suivants :

Code	Messages	Description	Vérification / solution
	SEC.CHAP.B XX JOURS	Le séchage de la chape est actif XX JOURS = Nombre de jours de séchage chape restant.	Un séchage de la chape est en cours. Le chauffage des circuits non concernés est coupé. ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
	SEC.CHAP.C XX JOURS		
	SEC.CHAP.B+C XX JOURS		
	ARRET N XX	L'arrêt est actif XX = Numéro de l'arrêt actif	Un arrêt est en cours. Les circuits sélectionnés pour cet arrêt sont en mode Antigél pendant la période choisie.
M23	CHANGER SONDE EXT.	La sonde extérieure est défectueuse.	Changer la sonde extérieure radio.
M30	BL.COM MODBUS	Pas de communication avec la régulation maîtresse par le réseau MODBUS.	Contactez le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
M31	BL.RESEAU.SYSTEME	Mauvaise configuration du réseau MODBUS.	Contactez le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

5.2 Défauts

En cas de défaut de fonctionnement, le module clignote et affiche un message d'erreur et un code correspondant.



C002302-B-01

1. Noter le code affiché.
Le code est important pour le dépannage correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.
2. Appuyer sur la touche ?. Suivre les indications affichées pour résoudre le problème.
3. Consulter la signification des codes dans le tableau suivant :

Code	Défauts	Description	Vérification / solution
D03 D04	DEF.S.DEP.B DEF.S.DEP.C	Défaut sonde départ circuit B Défaut sonde départ circuit C Remarques : La pompe du circuit tourne. Le moteur de la vanne 3 voies du circuit n'est plus alimenté et peut être manoeuvré manuellement.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D05	DEF.S.EXT.	Défaut sonde extérieure Remarques : La consigne de l'appareil est égale au maximum. La régulation des vannes n'est plus assurée mais la surveillance de la température maximale du circuit après vanne reste assurée. Les vannes peuvent être manoeuvrées manuellement. Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire reste assuré.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D07	DEF.S.SYST.	Défaut sonde système	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D09	DEF.S.ECS	Défaut sonde eau chaude sanitaire Remarques : Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire n'est plus assuré. La pompe de charge tourne. La température de charge du ballon est égale à la température de la chaudière.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D12 D13	DEF.S.AMB.B DEF.S.AMB.C	Défaut sonde d'ambiance B Défaut sonde d'ambiance C Remarque : Le circuit concerné fonctionne sans influence de la sonde d'ambiance.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D14	DEF.COM MC	Rupture de communication entre le module iSense Pro et le module chaudière radio	Mauvaise connexion ▶ Vérifier la liaison et les connecteurs Défaillance du module chaudière ▶ Changer le module chaudière
D15	DEF.S.BAL.TP	Défaut sonde ballon tampon Remarque : Le réchauffage du ballon tampon n'est plus assuré.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D16	DEF.S.PISC.B DEF.S.PISC.C	Défaut sonde piscine circuit B Défaut sonde piscine circuit C Remarque : Le réchauffage de la piscine est indépendant de sa température.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D17	DEF.S.BAL.2	Défaut sonde ballon 2	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D18	DEF.S.BAL.SOL.	Défaut sonde ballon solaire	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil

Code	Défauts	Description	Vérification / solution
D19	DEF.S.COL.SOL.	Défaut sonde collecteur	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D20	DEF.COM.SOL.	Rupture de communication entre la carte électronique SCU et la régulation solaire ▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil	
D50	DEF.COM.OTH	Rupture de communication entre le module iSense Pro et le tableau de commande de la chaudière.	▶ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
D51	DEF XX:VOIR CHAUD	Un défaut est affiché sur le tableau de commande de la chaudière.	▶ Se référer à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

6 Garanties

6.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

6.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

Annexe

Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique

Table des matières

1 Informations spécifiques	3
1.1 Recommandations	3
1.2 Mise au rebut et recyclage	3
1.3 Fiche de produit - Régulateurs de température	3

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations



Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Mise au rebut et recyclage

Fig.1 Recyclage



Avertissement

Le démontage et la mise au rebut du régulateur doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

1. Éteindre le régulateur.
2. Couper l'alimentation électrique du régulateur.
3. Débrancher tous les raccordements du régulateur.
4. Rebuter ou recycler le régulateur conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

1.3 Fiche de produit - Régulateurs de température

Tab.1 Fiche de produit du régulateur de température

iSense Pro		Pour une utilisation avec les dispositifs de chauffage modulant	Pour une utilisation avec les dispositifs de chauffage tout ou rien
Classe		II	III
Contribution à l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux	%	2	1,5

CE

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

07/07/2015



7625891-001-02

 **remeha**